

Procès-verbal
Réunion du conseil d'établissement
Le mercredi 21 février 2018

Présences :

Mme Annick Massie ➤ Directrice	M. Christian Plouffe ➤ Parent (président)
Mme Christine Bélanger ➤ Orthopédagogue	M. Jérôme Maltais ➤ Parent (vice-président)
Mme Line Charron ➤ Agente de bureau, service de garde	Mme Annie St-Jacques ➤ Parent (secrétaire)
Mme Judith Dubois ➤ Technicienne en éducation spécialisée	Mme Stéphanie Fortin ➤ Parent
Mme Lynn Dupuis ➤ Enseignante	Mme Mylène Raymond ➤ Parent
Mme Tammy Girard ➤ Enseignante	M. Nicolas Robichaud ➤ Parent
Mme Marie-Pierre Poisson ➤ Enseignante	

Absences :

Mme Sophie Lachance ➤ Directrice adjointe	M. Marc Graveline ➤ Parent
Mme Francine Houle ➤ Enseignante	

1. Ouverture de la réunion

M. Christian Plouffe procède à l'ouverture de la réunion à 18h35.

2. Vérification du quorum

Il y a quorum.

3. Adoption de l'ordre du jour

Le point «Cartes de souhaits» est ajouté en varia.

Il est proposé par Mme Stéphanie Fortin et appuyé par Mme Judith Dubois d'adopter l'ordre du jour avec cette modification.

CE -28-1802 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Adoption du procès-verbal du 11 décembre 2017

Il est proposé par Mme Line Charron et appuyé par Mme Marie-Pierre Poisson d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

CE -29-1802 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. Suivi au procès-verbal

Résultat du sondage du SDG pour la semaine de relâche : Le service de garde sera fermé pour la semaine de relâche puisqu'il n'y a pas eu suffisamment de réponses positives.

6. Parole au public

Présentation des représentants de la compagnie Photomania au point 9.

7. Mot du représentant du comité de parents

Il y aura une consultation auprès des membres qui a été initiée par la Directrice générale de la commission scolaire concernant la fermeture des écoles lors des intempéries.

Des montants assez importants peuvent être octroyés par la ville de Gatineau pour l'achat de la structure, il faut toutefois savoir à quel moment les sommes reçues seront dépensées. La demande doit être envoyée à notre conseiller municipal. Ce point sera discuté de nouveau au prochain CE.

8. Mot de l'OPP : état de la situation

La semaine des découvertes est en cours et se déroule bien. L'activité d'astronomie du vendredi soir a notamment été très appréciée par les participants, malgré la faible participation.

9. Choix du photographe scolaire pour 2018-2019 :

Présentation de Photomania : Les représentants de Photomania indiquent les problèmes survenus lors de la prise de photos pour l'année scolaire en cours (notamment la pose difficile, le temps d'exécution trop court, l'éclairage inadéquat et la surexposition) ainsi que les solutions qui seront mises de l'avant en 2018-19 pour y remédier.

10. Autres compagnies de photographie scolaire :

Richard Boileau photographe, Studio M (Marianne Mainville photographe professionnelle), Studio Bulle, L'agence Photobanque : Les membres prennent rapidement

connaissance des publicités et dépliants d'information reçus des autres compagnies de photographie scolaire.

Mme Stéphanie Fortin accepte de faire une analyse des différentes propositions et recueillera les informations nécessaires pour aider les membres à prendre une bonne décision quant au choix du photographe pour 2018-2019. Le point sera discuté de nouveau à la prochaine rencontre.

11. Nouveau territoire pour l'école du Bois Joli en 2018-2019

Tous les parents ont reçu une lettre indiquant les rues qui sont touchées par la redéfinition des territoires de la Commission scolaire des Draveurs en raison de la nouvelle école dans notre secteur. Il y a un vote à venir concernant la dérogation pour les élèves de 3^e cycle.

12. Révision budgétaire 2017-2018

Mme Massie présente la révision du budget 2017-2018 approuvé au printemps dernier. Le total des revenus pour les opérations courantes est de 84 656 \$, incluant une contribution du service de garde aux frais de gestion de l'école de 50 000 \$.

13. Répartition des matières pour 2018-2019

Mme Massie présente le tableau de répartition des matières pour l'année scolaire 2018-2019. C'est essentiellement la même répartition que pour 2017-2018. Les enseignants ont été consultés au préalable. Certains nombres d'heures sont prescrits par le ministère.

Il est proposé par Mme Lynn Dupuis et appuyé par M. Jérôme Maltais d'approuver la répartition des matières 2018-2019 telle que présentée.

CE -30-1802 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

14. Retour sur la campagne Humeur et choix des produits pour 2018-2019

Les profits de la campagne de financement de l'automne 2017 s'élèvent à 14 469 \$ (incluant 2 500 \$ en contributions volontaires). Il reste 500 \$ à recevoir des parents en date du 24 janvier. Nous avons un contrat de 2 ans avec Humeur (automne 2017 et 2018) et Humeur remet donc à l'école 15 mallettes gratuites par année. La campagne couvre les frais pour les activités comme la journée blanche, la journée athlétisme et autres activités sportives, culturelles et éducatives.

Les deux produits choisis par les membres pour la prochaine campagne sont les tablettes de chocolat (mallette à 3 \$ ou mallette à 2 pour 5 \$) ainsi que les boissons chaudes.

Il est proposé par Mme Judith Dubois et appuyé par Mme Christine Bélanger de sélectionner ces deux produits pour la campagne de l'automne 2018.

CE -31-1802 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

15. Climat scolaire positif, violence et intimidation 2018-2019 (plan de lutte)

Mme Massie présente le document qui est similaire à celui approuvé l'an dernier.

Parmi les pratiques en place :

Les forces :

- La mobilisation de l'ensemble du personnel facilite la mise en place des différentes mesures.
- Les intervenants ont une bonne compréhension des stratégies de résolution de conflits.
- La majorité des élèves ont une bonne compréhension et respectent le code de vie.
- Les élèves sont capables de se référer aux étapes de résolution de conflit, peu importe le niveau.
- Les parents sont bien informés du suivi et en général, ils démontrent une bonne collaboration.

Les défis :

- Poursuivre l'arrimage entre les pratiques de l'école et celles du service de garde (déjà une certaine amélioration apportée en ce sens).
- Amener les élèves à utiliser les étapes de résolution de conflit de façon autonome.
- Revoir le fonctionnement du centre d'aide afin de favoriser les ateliers de prévention.
- Présenter des activités de civisme avec un thème par mois.
- Développer le système-école de soutien au comportement positif (SCP).

Le document décrit les mesures de prévention, les mesures pour favoriser la collaboration des parents, les modalités applicables pour effectuer un signalement ou une plainte, les mesures visant à assurer la confidentialité, les actions qui doivent être prises lorsqu'un acte d'intimidation ou de violence est constaté, les mesures de soutien ou d'encadrement offertes, les sanctions disciplinaires applicables ainsi que le suivi qui doit être donné à tout signalement ou plainte.

Un membre du personnel enseignant souligne le travail de l'équipe du Centre d'aide qui est très proactive et règle les conflits rapidement.

Il est proposé par Mme Mylène Raymond et appuyé par M. Nicolas Robichaud d'approuver le document « Climat scolaire positif, violence et intimidation » tel que présenté.

CE -32-1802 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16. Frais chargés aux parents

Il y a un règlement au niveau de la Commission scolaire des Draveurs concernant la tarification pour la délivrance de divers documents ou services de la commission scolaire. Ainsi, il y aura dorénavant des frais exigés aux parents par l'école comme suit :

Chèque retourné par l'institution financière	21,07 \$
Page photocopie (bulletin et autres)	0,38 \$ / page
Confirmation ou attestation de fréquentation scolaire	5,28 \$

Il est proposé par M. Nicolas Robichaud et appuyé par Mme Judith Dubois d'approuver les frais exigés aux parents, avec une date d'entrée en vigueur immédiate.

CE -33-1802 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

17. Changement de sortie du service de garde le 23 février (à entériner)

L'activité pour la journée pédagogique du 23 février sera Tacots-Tactiques. Les membres ont reçu les informations par courriel et ont voté à l'unanimité en faveur de cette activité.

Il est proposé par Mme Marie-Pierre Poisson et appuyé par Mme Line Charron d'entériner le vote qui a eu lieu par courriel.

CE -34-1802 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

18. Sorties éducatives

Sortie des 5es années à Mont-Avila (à entériner)

Les membres ont voté par courriel à l'unanimité en faveur de cette sortie qui a eu lieu le 15 février. Ce fut une sortie très agréable pour tous. Les élèves ont eu un comportement exemplaire. Il s'agissait d'une activité facultative payée par les parents.

Il est proposé par Mme Judith Dubois et appuyé par Mme Marie-Pierre Poisson d'entériner le vote qui a eu lieu par courriel.

CE -35-1802 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Sortie de ski de l'école au Mont-Cascades (à entériner)

Les membres ont voté par courriel à l'unanimité en faveur de cette activité qui s'adresse aux élèves de 3^e, 4^e et 5^e années. L'activité se déroule les vendredis de février. Il s'agit d'une activité facultative payée par les parents.

Il est proposé par Mme Christine Bélanger et appuyé par Mme Line Charron d'entériner le vote qui a eu lieu par courriel.

CE -36-1802 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19. Mot du personnel

C'est la fin de l'étape et les enseignants et enseignantes sont dans la période de préparation des bulletins.

Il y a présentement des projets sur le thème des jeux Olympiques dans la plupart des classes.

Il y aura prochainement la visite d'auteurs à l'école (en lien avec le Salon du livre de l'Outaouais).

Les inscriptions à la maternelle ont eu lieu. La présence d'une enseignante du préscolaire pour aider avec les inscriptions et répondre aux questions a été très appréciée par les parents.

En orthophonie, c'est la fin du 2^e bloc. Il y aura prochainement des rencontres avec les parents.

Au service de garde, les enfants sortent jouer à l'extérieur tous les midis et soirs autant que possible. Les relevés fiscaux sont prêts et la distribution aux parents est commencée.

Comme par le passé, le Centre d'aide est très occupé en février. L'équipe continue d'offrir un accompagnement au niveau de la motivation des élèves. Les ateliers sur l'intimidation sont presque complétés et sont offerts selon le programme proposé par le service de police de la ville de Gatineau.

20. Mot de la direction

Le travail des enseignants et enseignantes a été souligné au cours de la semaine des enseignants du 5 au 9 février.

Il y a eu des activités très appréciées par les élèves au cours de la semaine de la persévérance du 12 au 16 février.

Il y a également eu l'activité « Lire et faire lire » en collaboration avec Campus 3 (le Centre des aînés). Cette activité permet à des aînés-bénévoles de venir à l'école pour lire des histoires aux enfants. La Table Éducation Outaouais est venue observer cette activité. Deux autres groupes de maternelle feront prochainement le même projet.

À la fin janvier, une classe de 2^e année a participé à une activité organisée à la petite école derrière l'école du Bois Joli.

Le processus de réinscription en ligne pour les élèves du primaire est en cours. Tous les parents doivent inscrire leurs enfants en utilisant le lien envoyé par l'école.

Les bulletins seront désormais disponibles sur le portail Mozaïk (sauf préscolaire). Il y aura toutefois un document à signer envoyé aux parents.

21. Varia

Cartes de souhaits : Les membres échangent sur la façon de relancer la vente de cartes de souhaits (table au Métro, cabane à sucre derrière l'école, activités à l'église, etc.)

Après discussion, il est convenu que les enseignants remettront à chaque élève un paquet de cartes de souhaits avec un coupon de réponse à signer par les parents et retourner à l'école, accompagné soit de 10 \$ soit du paquet s'ils ne désirent pas participer à la levée de fonds. Le coupon pourra aussi être utilisé pour commander des paquets additionnels.

22. Prochaine rencontre

La prochaine réunion du CE est prévu pour le mercredi 28 mars 2018, à 18h30.

23. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Mme Lynn Dupuis et appuyé par Mme Tammy Girard de procéder à la levée de l'assemblée, à 20h35.

CE -37-1802 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

M. Christian Plouffe, président

Mme Annick Massie, directrice